65e Année — N° 34
Le Numéro 10 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : ROUBAIX, Grande-Rue, 71 — TOURCOING, rue Carnot, 55
ABONNEMENTS 3 mois | 6 mois | 1 an
Poste mixte ..... 15.50 | 30.—
France ..... 8.— | 16.50 | 32.—
Etrangers ..... 13.— | 26.— | 48.—

OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

65e Année — N° 34
MARDI 3 Février 1920
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus 71, Grande-Rue, ROUBAIX — 55, rue Carnot, TOURCOING

Un espion fusillé à Vincennes. = L'attitude de l'Allemagne

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE

Nos amis italiens se sont émus d'une note d'allure officieuse parue dans les journaux italiens, d'après laquelle M. Millerand hésiterait, malgré la réponse dilatoire des Yougo-Slaves, à se conformer aux termes de la sommation adressée le 20 janvier au gouvernement de Belgrade et songerait à offrir sa médiation aux Italiens et aux Serbes.

Il serait intéressant de connaître la source de cette information ; elle ne vient certainement pas de l'ambassade de France. Aussi l'on craint fort qu'elle n'ait été inspirée, voire fabriquée de toutes pièces, par certains milieux qui, à Rome, ont intérêt à entretenir en Italie une atmosphère de défiance et d'hostilité contre la France.

Comment supposer, en effet, que le gouvernement français ait l'idée d'offrir sa médiation dans un conflit aussi aigu, aussi délicat qu'est celui-ci? Quel bénéfice en recueillerait-il? Il risquerait tout simplement de mécontenter les deux parties et de se faire deux ennemis.

D'ailleurs, il n'y a pas lieu à médiation. La France et l'Angleterre, après avoir obtenu de l'Italie un maximum de concessions, ont signifié à la Yougo-Slavie que le débat était clos et qu'elle n'avait plus qu'à répondre par un consentement ou par un refus, et qu'en ce dernier cas, l'Entente se contenterait d'appliquer strictement le pacte de Londres.

On ne croit pas que M. Millerand ait la moindre intention de se départir de ce programme. Le pacte de Londres étant, en fait, déjà exécuté, puisque l'Italie détient tous les gages qu'il lui accorde, il suffira, à peu de chose près, que le « statu quo » soit maintenu.

Si les cabinets de Londres et de Paris n'ont point déjà avisé les gouvernements de Rome et de Belgrade de la rupture des pourparlers et de la mise en vigueur du traité de 1917, c'est uniquement que l'on n'a pas encore perdu tout espoir — même en Italie — d'une solution amiable de la question.

On n'ignore point, en effet, que le refus d'accepter le compromis du 20 janvier ne provient pas des Serbes, qui seraient, eux, assez enclins à y adhérer : ce sont les Croates et les Slovènes qui font, à l'adhésion du gouvernement de Belgrade la plus sérieuse opposition.

Cette divergence d'opinions entre M. Pachitch et M. Trumbitch, entre ceux qui furent nos alliés de la première heure et ceux qui, après nous avoir combattus pendant quatre années, ont passé dans notre camp du fait de leur annexion à la Serbie, cette divergence crée au cabinet de Belgrade une situation difficile que l'on a cherché jusqu'ici à ménager.

Il appartient toutefois à l'Italie seule, désormais, de savoir s'il est préférable ou non, dans son intérêt, d'exécuter sans délai la sommation de l'Entente.

L. G...

INFORMATIONS

UNE STATUE DE GUILLAUME Ier DEBOULONNEE

Bâle, 2 février. — A l'occasion de l'anniversaire de l'ex-kaiser, la statue équestre de Guillaume Ier, son grand-père, a été enlevée de la place du Marché de Habersleben (Slesvig).

La foule a vivement applaudi lorsque la statue fut descendue du socle.

L'EX-KAISER FAIT CONSTRUIRE UN HOPITAL QUI POURRA RECEVOIR HUIT MALADES

Londres, 2 février. — Le correspondant du « Daily Mail » à La Haye mande à ce journal : « L'ex-kaiser est en train de faire construire un petit hôpital à Amerongen, en souvenir de son séjour ici, sur un terrain appartenant au comte Bentinck. L'hôpital qui pourra recevoir huit malades, deviendra la propriété de l'Ordre des Chevaliers de Saint-Jean.

LE PROCES CANONIQUE DE LA BEATIFICATION DU CARDINAL RICHARD

Paris, 2 février. — On dit tenir de meilleure source, que le Pape a l'intention de faire instruire rapidement le procès canonique de la béatification du cardinal Richard, archevêque de Paris.

LES LETTRES DE GUILLAUME A NICOLAS

Berlin, 2 février. — Il résulte d'une lettre de Von Bothmer publiée par la presse berlinoise, que la plupart des lettres de Guillaume à Nicolas, ont un caractère officiel, ayant été rédigées sous la responsabilité du chancelier du moment. Il précise même que Von Bulow répondit personnellement à une des plus importantes lettres du tsar.

L'EMPIRE DES AIRS

UN PRIX POUR LE TRAJET ANGLETERRE-INDES ET RETOUR

Londres, 2 février. — Le «Daily Express» offre 10.000 livres sterling au premier aviateur accomplissant, avec un chargement de 1.200 livres, le trajet Angleterre-Indes et retour.

Entre la Hollande et la Belgique

LE TRAITÉ ECONOMIQUE EST REMIS SUR LE METIER

Bruxelles, 2 février. — Le traité économique hollando-belge est remis sur le métier comme il fallait s'y attendre. Le département des affaires étrangères a été fort ému par la publication du projet de traité économique avec la Hollande et a communiqué sans retard à la presse une note où il est dit que le texte publié contient des inexactitudes, spécialement en ce qui concerne le canal de Liège à Maestricht. L'impression demeure que le gouvernement s'est rendu compte, sous le coup de l'opposition dont il était menacé, qu'il était absolument nécessaire d'obtenir des améliorations aux clauses du traité, notamment à celles qui régissent l'administration du canal de Liège à Maestricht.

LES QUOTIDIENNES

LES PRÉSIDENTS CHEZ LES JOURNALISTES

Les Présidents Poincaré et Paul Deschanel ont assisté, dimanche, au banquet annuel de l'Association des Journalistes républicains.

Répondant au toast de M. de Nalèche, le Président de la République en exercice a fait l'éloge de la presse française « qui a prêté, en des heures tragiques, à la défense nationale une aide précieuse ».

« ...Sans l'opinion publique, a-t-il dit, aucun de nous n'aurait pu pousser sa tâche jusqu'au bout, et sans la presse, l'opinion publique aurait été vite exposée à perdre quelque chose de sa persévérance et de sa fermeté. Au milieu des difficultés inextricables, non seulement le manque de papier, mais pendant la guerre, la mobilisation d'un grand nombre de journalistes, la rareté de la main-d'œuvre, les rationnements de toutes sortes, l'augmentation des prix, au milieu de ces difficultés innombrables, la presse a poursuivi sans relâche, sans défaillance, son œuvre patriotique et j'ai le devoir de dire qu'elle aussi doit compter parmi des meilleurs artisans de la victoire. »

Un tel éloge prononcé par une bouche aussi autorisée va droit au cœur des journalistes qui, pendant la guerre, par l'épée ou par la plume, selon leur âge, leurs aptitudes physiques ou encore le nombre de leurs enfants, ont servi la France de toute leur âme. Cet hommage les venge aussi des critiques faciles de ceux dont le pessimisme voyait du bourrage de crâne dans tout article de réconfort et d'espérance. Que serait devenue l'opinion pourtant, aux plus mauvais moments de la grande retraite, au milieu des alternatives désespérantes de la bataille des tranchées, quand, militairement parlant, tout semblait perdu, si la presse patriote n'avait fait passer dans l'esprit du pays l'invincible confiance qui la pénétrait elle-même?

Qui oserait nier l'influence de de Mun, de Barrès, de Lavisse, de Capus, sur la tenue morale de la nation? Certains articles de l' « Echo de Paris » par exemple, ont remporté de véritables victoires sur le pessimisme, le découragement et le défaitisme. Ils ont droit à la reconnaissance de la patrie les journaux qui, depuis la mobilisation jusqu'à l'armistice, ont monté la garde autour de l'opinion publique qu'ils ont défendue contre les attaques perfides de la propagande ennemie et des traîtres du « Bonnet Rouge » et autres « Tranchée Républicaine ».

En 1916, j'eus l'occasion de passer quelques jours avec des journalistes américains et espagnols. Au cours d'une de nos longues conversations, je posai cette question à mes confrères étrangers : « Que pensez-vous du rôle de la presse française pendant la guerre? » Un rédacteur d'un grand organe de Barcelone fit cette réponse : « La presse française est, depuis le premier jour, à la hauteur des circonstances. Grâce à vos grands journaux de Paris et de province, vous vivez dans une atmosphère de patriotisme et de confiance qui vous permet de conserver, même dans les plus cruels revers (nous étions au lendemain d'une offensive malheureuse), un admirable optimisme. Je ne sais pas ce que vous réservent les événements militaires, mais ce que je sais, c'est qu'à l'intérieur la presse française a déjà gagné la bataille ».

Les journalistes sont habituellement l'objet de tant de critiques injustes qu'on excusera l'un d'eux de profiter d'une simple information, pour reproduire les témoignages de satisfaction mérités par la corporation tout entière.

Maurice Aubert.

Deux espions devaient être fusillés Un seul a expié

L'Autrichien Sunk exécuté à Vincennes

Guaspare a fait des révélations

Vincennes, 2 février. — Sur les deux espions qui devaient être fusillés ce matin à Vincennes, un seul a subi sa peine, le lieutenant autrichien Sunk. Guaspare, qui était à la prison du Cherche-Midi, a fait des révélations, au dernier moment, et le gouverneur militaire de Paris a retardé son exécution de 48 heures.

L'autrichien Sunk, détenu à la prison de la Santé, a protesté jusqu'au dernier moment de son innocence. Il était assisté par l'abbé Geispitz; après les formalités de levée d'écrou il est sorti [illegible] ment, sans le secours de personne, vêtu d'un pardessus clair, portant la barbe. Il est monté dans la voiture qui lui était réservée avec, à ses côtés, l'aumônier et deux gendarmes. Puis la voiture s'est dirigée, à 7 heures exactement, vers Vincennes, suivie par d'autres voitures dans lesquelles avaient pris place les magistrats militaires.

L'EXECUTION

Rudolphe Sunk a été passé par les armes ce matin, à 7 h. 35, au lieu dit : « La Caponnière », à Vincennes. Le peloton d'exécution était fourni par le groupe cycliste du 26e bataillon de chasseurs à pied et le peloton d'escorte par le 6e dragon. Des détachements des différents corps de troupes en garnison, à Vincennes, formaient la haie autour du terrain d'exécution.

Le coup de grâce a été donné par un maréchal des logis du 6e dragons.

Sunk a fait preuve jusqu'au bout du plus grand sang-froid. Arrivé au poteau d'exécution, il posa à terre son chapeau, fit le signe de la croix et, avec l'abbé Geispitz, il fit une prière. Il refusa de se laisser bander les yeux et déclara qu'il était inutile de l'attacher. Néanmoins, conformément au réglement, il fut fixé au poteau par une cordelette.

L'EXECUTION DE GUASPARE NE SAURAIT TARDER

Paris, 2 février. — Bien que ne possédant pas de renseignements officiels, nous croyons savoir que l'espion allemand Guaspare, dont l'exécution a été différée ce matin, est un simulateur, et que son exécution ne saurait tarder longtemps.

LA QUESTION DU PAIN

Le prix du pain, à partir du 1er mars, serait fixé, suivant les régions, de o fr. 90 à 1 fr. 10 le kilo

Paris, 2 février. — Une importante réunion, à laquelle ont pris part MM. Marsal, Isaac, Thoumyre et Ricard, ministres et sous-secrétaire d'Etat, et M. Chapsal, directeur du service des céréales, au ministère de l'Agriculture, a été tenue, cet après-midi, au ministère des Finances.

Les ministres présents se sont mis d'accord pour séparer la question du blé de celle du pain, et, s'étant occupés uniquement de cette dernière question, ils ont décidé de proposer, mardi, au conseil des ministres, de porter le prix de la farine entre 90 et 92 francs. Quant au prix du pain lui-même, il sera fixé par les maires, d'accord avec les préfets; il pourra varier, suivant les régions, de 0.90 centimes à 1 fr. 10 le kilo.

L'application des nouveaux prix se ferait à partir du 1er mars.

Au cours de la réunion, il n'a été nullement question de remettre en vigueur la carte de pain; par contre, les familles nombreuses, les veuves de guerre et les mutilés de 50 p. c. et plus, recevraient des bons spéciaux leur permettant de se procurer du pain aux prix actuels.

Ce que désirent les agriculteurs

Paris, 2 février. — M. Jules Gauthier, président de la Confédération nationale des Associations agricoles, a été reçu, aujourd'hui, par le ministre de l'Agriculture, et lui a fait connaître que la situation du blé créait une vive émotion dans le monde agricole, et qu'au moment où se préparent les semailles du printemps, il était nécessaire et d'intérêt national de placer les agriculteurs devant une situation nette. De l'avis de tous les membres du bureau de la Confédération nationale des Associations agricoles, il ressort qu'il importe de faciliter, comme on vient de le faire, le transport des engrais. La culture du blé comme toutes les autres cultures, prendra de l'extension; sans engrais, l'immense bonne volonté qui se manifeste, en ce moment, pour l'intensification de la production, serait certainement paralysée.

La seule voie logique et raisonnable pour relever la production, est la suppression de la taxation.

M. Jules Gauthier a vivement insisté [illegible] près de M. Ricard pour que le gouvernement veuille bien dans l'examen qu'il fait de cette question si grave, tenir compte des opinions de ceux qui peinent sans se plaindre dans le dur travail de la terre.

Une Conférence des Ambassadeurs

Les livraisons de charbon par l'Allemagne Les délégués autrichiens à Paris

Paris, 2 février. — La conférence des ambassadeurs s'est réunie, ce matin, au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Millerand. M. Millerand a exposé la situation en ce qui concerne les livraisons de charbon dues par l'Allemagne, conformément au traité de paix et qui ne sont pas effectuées par elle.

La conférence a arrêté le texte de la communication qui sera faite vraisemblablement demain à M. Von Lersner, en ce qui concerne la liste des coupables réclamés à l'Allemagne par les alliés, conformément à l'article 228 du traité de Versailles.

La conférence a autorisé les ministres des finances et du ravitaillement de la République autrichienne à se rendre à Paris, pour exposer de nouveau les difficultés de la situation économique du pays.

Enfin, la conférence, à la suite d'une protestation du gouvernement autrichien contre la non-évacuation par les Hongrois des comitats occidentaux, a décidé de hâter le départ de Budapest pour ces comitats de la commission de généraux nommés pour surveiller l'occupation de ces districts par les troupes autrichiennes.

La prochaine réunion aura lieu demain matin.

L'agitation chez les mineurs du bassin de la Rühr à propos de la journée de 6 heures

Berlin, 2 février. — La décision des 4 syndicats miniers d'ajourner la demande de la journée de six heures, a provoqué dans le bassin de la Ruhr, une vive agitation.

Le général commandant à Münster, a pris, d'accord avec le commissaire de l'Empire, M. Severing, des mesures équivalant à l'interdiction de toutes les réunions et de toute propagande.

Les déclarations finales du Ministère de l'Intérieur a l'assemblée prussienne, attestent la décision du gouvernement. « Jusqu'à présent, a-t-il dit, les chemins de fer, les mines de Westphalie, n'ont pas été arrêtés et ne s'arrêteront pas.

M. Severing est fermement décidé, en cas d'attaque contre les édifices publics ou d'arrêt de chemins de fer, à faire un usage impitoyable de la loi martiale.

Les indépendants ont accueilli ces déclarations par le cri : « Assassin ». La majorité a répondu par le cri de : « Meurtrier ».

« Ceux qui transporteront l'activité criminelle dans le bassin de la Ruhr, a ajouté le ministre, sauront maintenant qu'ils jouent leur tête ».

L'HEURE DU CHATIMENT

La livraison des coupables par l'Allemagne

Bâle, 2 février. — Le correspondant berlinois de la « National Zeitung » expose, dans un article de fond, la complète impossibilité pratique de satisfaire aux stipulations du traité de paix, concernant la livraison des coupables.

De même, M. Kautzky déclare qu'on ne trouvera personne pour procéder à l'arrestation et au transport des coupables.

Les socialistes sont décidés à tenter d'exécuter le traité sans tenir compte de l'opinion populaire. Par contre, les démocrates prennent ouvertement position contre le traité.

Jusqu'ici, la presse allemande s'est abstenue de citer les noms des personnes dont la livraison, suivant les informations de la presse étrangère, aurait été demandée.

ENCORE LA FONTE DES PIECES D'ARGENT

Nancy, 2 février. — La police a arrêté deux individus porteurs de 250 kilos d'argent allemand, destinés à un fondeur parisien.

Un tank offert par l'Angleterre à la ville du Havre

Le Havre, 2 février. — Un tank offert par l'Angleterre, à la ville du Havre, est arrivé aujourd'hui; il est placé, provisoirement, dans le jardin de l'Orangerie, à l'Hôtel de Ville.

Plus de prisonniers allemands en Angleterre

Londres, 2 février. — Le ministre de la Guerre annonce que tous les prisonniers de guerre allemands qui se trouvaient dans le Royaume-Uni sont maintenant rapatriés; le dernier contingent s'est embarqué à Hull, la semaine dernière.

Un incendie au Collège de Marcq-en-Barœul

Grâce à la promptitude des secours, le fléau est limité à des dégâts matériels, évalués à quarante mille francs. L'établissement ne chômera pas

Le bruit se répandait, lundi après-midi, à Lille, Roubaix, Tourcoing, qu'un grand incendie venait de se déclarer au Collège de Marcq-en-Barœul.

Le fait de l'incendie était exact; mais, disons-le tout de suite, il n'y a eu heureusement aucun accident de personne et la gravité du fléau n'a pas été telle qu'on l'avait dit tout d'abord.

C'était fête, lundi, au Collège de Marcq, à l'occasion de la bénédiction d'une cloche dans l'établissement; cette cérémonie était présidée par Mgr Charost, évêque de Lille.

L'ALARME

Vers 14 heures, des ouvriers occupés à des travaux de réparation, virent tout à coup des flammes sortir des fenêtres du deuxième étage d'un bâtiment adossé au bâtiment central et comprenant la lingerie et le dortoir du personnel.

Immédiatement, l'alarme fut donnée. A ce moment, tous les élèves étaient en récréation, ce fut un branle-bas général, et tous, ainsi que les professeurs et le personnel, se mirent en devoir de combattre l'incendie, qui prenait d'inquiétantes proportions.

Pendant que les premiers secours étaient organisés, on téléphona à Lille, Roubaix, Tourcoing, pour obtenir l'aide des pompiers, et l'alarme fut donnée dans la commune.

Malgré le danger des flammes qui dévoraient le mobilier de la pièce incendiée, une grande partie de la literie fut jetée par les fenêtres.

L'ARRIVÉE DES POMPIERS DE ROUBAIX, LILLE, LA MADELEINE

A ce moment arrivait d'auto-pompe de Roubaix, sous la conduite de M. le lieutenant Cruye; quelques instants après, la machine était mise en batterie dans le jardin potager et put être alimentée par la pièce d'eau qui s'y trouve.

Plusieurs lances inondèrent le foyer. Celui-ci avait communiqué le feu au toit du dortoir de gauche des élèves, qui fait face à la route Nationale.

Arrivèrent successivement les autos-pompes de Lille, de l'établissement des produits chimiques Kuhlmann, de La Madeleine; en peu de temps, toutes leurs pompes, mises en batterie, contribuèrent à maîtriser le fléau.

LE FLEAU CONJURÉ

Un peu après 16 heures, tout danger était conjuré; le feu, par bonheur, n'avait pu se communiquer à l'étage inférieur.

Le bâtiment qui a été en partie la proie des flammes, mesure trente mètres de long sur sept mètres de large.

Le nombre des élèves, internes et externes, est de quatre cents. Dans la soirée, de nombreux parents de ces jeunes gens étaient accourus pour s'assurer que nul accident n'était survenu; plusieurs d'entre eux ont obtenu l'autorisation de ramener les élèves à leur domicile. Cependant, les dégâts n'empêchent pas les cours de se continuer sans interruption.

Vers 17 h. 30, les pompiers de Roubaix ont regagné leur casernement, ainsi que ceux de Lille. Les pompiers de l'établissement Kuhlmann sont demeurés sur les lieux, en permanence, pendant toute la nuit.

On frémit en songeant aux conséquences que cet incendie aurait pu avoir s'il s'était produit la nuit.

LA CAUSE DE L'INCENDIE

On croit que l'origine du fléau réside dans un vice de construction de cheminée.

Les dégâts, couverts par l'assurance, sont évalués à une quarantaine de mille francs.

Sur les lieux du sinistre on remarquait M. Dujardin, maire, et M. Cyrille Desurmont, adjoint au maire de Mouvaux.

LE FEU DANS UNE AILE DU COLLÈGE DE MARCQ

LES RAPPORTS AVEC L'ENNEMI PENDANT L'OCCUPATION

L'AFFAIRE MARTINAGE

Des perquisitions à effectuer retiendraient Martinage à Paris

Léon Martinage, accusé de s'être fait, pendant l'occupation, pourvoyeur de tissus de l'ennemi, n'est pas encore arrivé à Lille, où sa présence est attendue depuis plusieurs jours.

Ce serait attribué à l'accomplissement de certaines perquisitions à Paris, pour lesquelles sa présence est jugée nécessaire.

DERNIÈRE HEURE

LA PAIX.

LA MAUVAISE FOI ALLEMANDE

Glorification du coulage de la flotte allemande

Berlin, 2 février. — L'amiral Von Trotha, recevant l'amiral Reuter à Wilhelmshaven, à son retour de Scapa-Flow, avec la majorité des équipages de la flotte allemande internée, a prononcé une allocution dans laquelle il déclara notamment :

Le dévouement et l'abnégation doivent nous aider à réédifier le pays. Si nous sommes unis, nul ne pourra s'opposer à notre relèvement. Alors, la destruction de la flotte paraîtra comme une manifestation de ce patriotisme, auquel nous devrons de pouvoir un jour, naviguer de nouveau, librement, sous le pavillon allemand.

LE VOYAGE DE M. CLEMENCEAU

SON DEPART POUR L'EGYPTE

Paris, 2 février. — M. Clemenceau, ancien président du Conseil, qui va faire un voyage de deux mois en Egypte, a quitté Paris, ce soir, accompagné du docteur Vigard, et de M. Dutasta.

M. Clemenceau a quitté son domicile, à 16 h. 15; il s'est rendu, en automobile, à Charenton, où, à 20 heures, il a été reçu, à la gare, par M. Dervillé, président du Conseil d'administration du P.-L.-M., et M. Stéphane, inspecteur général.

Le train a stoppé à 20 h. 32, et M. Clemenceau est monté dans un wagon qui lui était réservé, et dans lequel avaient déjà pris place, au départ de la gare de Lyon, son fils, son secrétaire particulier, et deux amis qui l'accompagnent en Egypte.

Les vice-présidents de l' « Entente Républicaine démocratique »

Paris, 2 février. — Le groupe de l' « Entente Républicaine Démocratique » s'est réuni cet après-midi, et a procédé à l'élection de deux vice-présidents nouveaux et d'un troisième, en remplacement de M. Isaac, nommé ministre du Commerce.

Ont été élus : MM. Artaud, Bonnevay et François (Moselle).

Pourquoi Guaspare n'a pas été exécuté lundi matin

Paris, 2 février. — On sait que Louis Guaspare, de l'école d'espionnage de Fribourg-en-Brisgau, condamné à mort par le deuxième conseil de guerre de Paris, a obtenu du gouverneur militaire de Paris qu'il soit surseoir à son exécution, qui devait avoir lieu, ce matin, à Vincennes.

Contrairement à ce que l'on a dit, ce n'est pas parce qu'au moment de son réveil il a demandé à faire des révélations ou a simulé la folie que cette remise a été ordonnée. En effet, le commissaire du gouvernement du deuxième conseil de guerre, qui, samedi, avait été invité à prendre les mesures nécessaires en vue de la fusillade de Guaspare, reçut, dimanche, dans l'après-midi, l'avis qu'il avait été décidé de surseoir à l'exécution. On croit que c'est à la suite d'une démarche de l'avocat de Guaspare, Me Dermont, auprès du gouverneur militaire de Paris, que cette remise a été obtenue.

LES CHEMINOTS

UN ORDRE DU JOUR DU CONSEIL FÉDÉRAL

Paris, 2 février. — Le Conseil fédéral des cheminots s'est réuni, aujourd'hui, rue Grange-aux-Belles. A l'issue de la séance, l'ordre du jour suivant a été communiqué à la Presse :

Le Conseil fédéral, après examen de la proposition Tissier, concernant les salaires de base fixés à 3.800 francs, l'indemnité de résidence de 1.200 francs pour Paris et la rétroactivité de ces deux mesures; enregistre ces propositions, mais considère que seul l'établissement de l'échelle unifiée par catégories et pour l'ensemble des services ainsi que le statut du personnel peuvent donner satisfaction; donne mandat à la Commission exécutive d'obtenir pour le 10 février au plus tard une réponse définitive en ce qui concerne le maintien des 720 francs, la taxation des salaires de base du personnel féminin, l'attribution de gratifications sous forme de primes de gestion à tout le personnel de tous grades et de tous services et d'obtenir l'assurance qu'en aucun cas, les agents puissent se trouver dans une situation inférieure, par suite de l'application des nouveaux traitements.

En ce qui concerne l'indemnité de résidence, il entend que la somme de 1.200 francs soit définitive pour Paris; pour la province, en attendant le résultat des travaux des Commissions paritaires, il admet les pourcentages suivants : 80 p. 100 sur les indemnités actuelles de 501 à 600 francs; 65 p. 100 de 401 à 500 fr. et 50 p. 100 pour toutes les résidences dont les indemnités sont inférieures aux chiffres précédents.

Le Conseil décide que si satisfaction n'est pas obtenue, il engagera une action qui pourra aller jusqu'à la cessation du travail.

Le Conseil fédéral, assurant ses sympathies et sa solidarité en faveur des cheminots des compagnies secondaires d'intérêt général et d'intérêt local, revendique le salaire minimum de 3.800 francs pour ces agents et l'échelle des traitements sur la base des grands réseaux; invite la Commission exécutive à faire les démarches auprès du ministre des Travaux publics et à réclamer la nationalisation des réseaux d'intérêt secondaire dans le délai le plus bref.

LA CRISE DU CHANGE

LES MESURES PRISES PAR LA BELGIQUE

Bruxelles, 2 février. — Au sujet de la question du change, on annonce que le Roi vient de signer un arrêté qui paraîtra au « Moniteur » de mardi, suivant lequel le trafic des monnaies étrangères est interdit lorsqu'il n'a pas pour cause des affaires commerciales effectives. Les banquiers et agents de change et généralement toutes les personnes opérant sur les monnaies étrangères, sont astreints à la tenue de registres dont la forme sera déterminée par le ministre des Finances et le ministre des Affaires étrangères, sur lesquels ils inscriront, au jour le jour, sans blanc, ni interligne, l'ensemble des opérations qu'ils effectuent. Les ventes à l'étranger de francs ou monnaie contre monnaie étrangère, devront être également inscrits.

Le Comité des changes est supprimé.

Une verrerie détruite par un incendie à Jumet

600.000 FRANCS DE DEGATS

Charleroi, 2 février. — Un important incendie a détruit une verrerie à Jumet. Les dégâts sont évalués à 600.000 francs. On croit à un acte de malveillance.

A la Conférence des Ambassadeurs

Une note officielle à propos des bruits de restauration monarchique en Hongrie

Paris, 2 février. — A la séance de ce matin, la Conférence des ambassadeurs a adopté la résolution suivante, qui a été notifiée au gouvernement hongrois, ainsi qu'au gouvernement de Tchéco-Slovaquie, de Roumanie, de Pologne, de l'Etat serbe, croate et slovène et de l'Autriche.

Les principales puissances alliées croient devoir opposer un démenti formel aux rumeurs qu'on a propagées et qui sont de nature à égarer l'opinion. On prétend qu'elles sont prêtes à reconnaître ou à favoriser le rétablissement de la dynastie des Habsbourg sur le trône de Hongrie. Les principales puissances alliées estiment que la restauration d'une dynastie personnifiant un système d'oppression et de domination avec l'alliance de l'Allemagne, ne serait pas compatibles avec les actes pour lesquels on s'est battu. Il n'entre pas dans les intentions des principales puissances d'intervenir dans les affaires intérieures de la Hongrie. Cependant les puissances ne sauraient admettre que la restauration de la dynastie des Habsbourg puisse être considérée que comme une question intéressant uniquement la nation hongroise.

Une restauration de cette nature serait en désaccord avec les bases mêmes du règlement de la paix et ne serait par elle, ni reconnue, ni tolérée.

LA PAIX DE L'ESTHONIE AVEC LES SOVIETS

a été signée le 2 février, à 1 heure du matin

Tartu, 2 février. — La conférence de Tartu a repris ses travaux le 30 janvier. La délégation russe ayant reçu de Moscou une réponse définitive sur toutes les questions restées en suspens, M. Boska était arrivé le matin même à Tartu; une conférence de la commission de rédaction a été tenue dans la matinée.

Cette conférence a été reprise le soir, à 8 heures et s'est prolongée jusqu'à minuit. M. Birk, ministre des affaires étrangères, était parti le 29 pour Tartu. La paix a été signée le 2 février, à une heure du matin; les formalités de la signature commencèrent à une heure moins le quart du matin. Les journalistes d'Esthonie, d'Angleterre, d'Amérique, de Finlande et du Japon assistaient à la signature.

LA SITUATION EN RUSSIE

LA SITUATION DU GENERAL YOUDENITCH

Paris, 2 février. — Le président de la délégation d'Esthonie a adressé la lettre suivante à M. Millerand :

Monsieur le Président,

Les journaux français qui ont publié, ces jours-ci, la nouvelle de l'arrestation du général Youdenitch, l'ont accompagnée de commentaires émanant de différentes sources qui peuvent prêter à des interprétations erronées.

La délégation d'Esthonie, à Paris, a reçu, à sa demande, la dépêche suivante du ministre des Affaires étrangères de Reval : « Le général Youdenitch a été arrêté par le procureur et les autorités militaires de l'ancienne armée russe du Nord-Ouest. Il a été libéré par nos autorités qui veillaient sur sa sécurité, avant la remise de toute note de la part des missions étrangères au gouvernement esthonien. »

En portant cette dépêche à votre connaissance, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma haute considération.

Académie de Belgique

Election de membres honoraires étrangers

Bruxelles, 2 février. — Le « Soir » annonce que l'Académie de Belgique vient d'élire comme membre honoraire étranger, le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur à Paris, et comme membres étrangers, M. Gougni, directeur du laboratoire de bactériologie de Milan, et le docteur Tuesier, professeur à la Faculté de médecine de Paris.